

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RUE HENRI BRACQ
SOLLICITATION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDES A LA
SÉCURISATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION (ASRDA)**

**DÉCISION DE MONSIEUR LE MAIRE PRISE EN APPLICATION
DE SA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DE COMPÉTENCES**

Le Maire de la Ville de Caudry,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 modifiée les 7 Septembre et 16 Novembre 2020 portant délégation d'attributions de compétences du Conseil Municipal au Maire et l'autorisant notamment à solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions,

DÉCIDE :

Article 1 : Le principe des travaux d'aménagement de sécurité Rue Henri Bracq au carrefour avec la rue Jean Baptiste Poulain, est adopté par l'inscription des crédits au budget.

Article 2 : Une subvention du département est sollicitée au titre du dispositif d'aides à la sécurisation des routes départementales en agglomération (ASRDA) pour un montant de 5 000,00 €.

Article 3 : Le coût estimatif de l'opération s'élève à 10 544,50 € HT, avec comme plan de financement prévisionnel :

Critères	Catégorie de travaux	Montant estimatif HT des travaux	Taux de subvention	Plafond HT	Montant sollicité
Mise en accessibilité et sécurisation d'une traversée piétonne	F	10 544,50 € HT	50 %	5 000 € HT	5 000,00 €
TOTAL		10 544,50 € HT			5 000,00 €

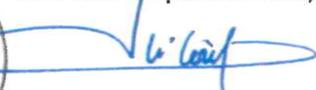
La part de la Ville de Caudry s'élèvera à 5 544,50 €

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Comptable publique sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'application de la présente décision.

Fait à CAUDRY, le 21 avril 2023



Le Maire,
Conseiller Départemental,


Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEC_ASRDA2023HB**
Objet : **Décision de Monsieur le Maire prise en application de ses délégations d'attributions des 24 mai 2020 et 07 septembre 2020 - ASRDA- RUE HENRI BRACQ**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-04-21 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.5 - Subventions
Identifiant unique : 059-215901398-20230421-DEC_ASRDA2023HB-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20230421-DEC_ASRDA2023HB-DE-1-1_0.xml	text/xml	978 o
Document principal (Délibération) Nom original : ASRDA_ RUE HENRI BRACQ.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230421-DEC_ASRDA2023HB-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	372.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mai 2023 à 15h30min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mai 2023 à 15h30min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mai 2023 à 15h30min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mai 2023 à 15h45min30s	Reçu par le MI le 2023-05-05